

CONTRIBUTION



Etudiants du
BUT « Carrières
Sociales »
Parcours « Villes
et Territoires
Durables » de
l'IUT Bordeaux
Montaigne –
Promo 2021 -
2024

L'Institut Universitaire de Technologie Bordeaux Montaigne dispose d'un département Carrières Sociales parcours Villes et Territoires Durables (VTD). Ces étudiants en VTD sont formés au développement territorial. Polyvalents, ils sont initiés à des champs divers et préparés à intervenir sur le terrain, à engager la sensibilisation et la participation des publics, au service d'une transition écologique et solidaire. Certains d'entre eux ont eu l'occasion d'intervenir sur différents débats mobiles lors de ce débat public.

Contact

*Institut Universitaire de Technologie
Bordeaux Montaigne
1 rue Jacques Ellul
33080 Bordeaux Cedex
Tél : +33 5 57 12 20 59
gestion.urba@iut.u-bordeaux-
montaigne.fr
[https://www.iut.u-bordeaux-
montaigne.fr/](https://www.iut.u-bordeaux-
montaigne.fr/)
aurelie.carimentrand@iut.u-
bordeaux-montaigne.fr*

Un dilemme entre transition énergétique et préservation de la biodiversité

INTRODUCTION

Parmi les 29 étudiants de la classe s'étant positionnés "pour" ou "contre" le projet, nous observons une légère majorité de "pour". Un certain nombre d'étudiants n'ont pas réussi à trancher ou ont voté contre, on peut donc voir une **diversité** de points de vue. L'argumentation pour le projet tourne autour de deux éléments. Premièrement, il y a la **nécessité d'une transition écologique** en passant par les énergies renouvelables afin de réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Deuxièmement, c'est, de façon

complémentaire avec l'argument précédent, la **nécessité d'une diversification du mix énergétique**. Un argument subsidiaire aux arguments pour est la satisfaction face au **recyclage des panneaux solaires** et au développement de cette filière en France. Malgré cela, deux arguments allant contre le projet se retrouvent dans les différents avis. Le premier est le fait que le parc soit géré par une **entreprise privée** ce qui nous fait émettre quelques réserves sur la gouvernance du projet et ses retombées locales. De plus, le fait de raser des pins reste regrettable à nos yeux car cela **réduit la biodiversité**, de surcroît, la règle de compensation de la déforestation reste floue et pas assez restrictive pour les entreprises de notre point de vue. Nous estimons que la compensation par la plantation d'espèces diverses et non pas de parcelles sylvicoles aurait été plus intéressante.

UN PROJET INNOVANT VOUE A LA TRANSITION ECOLOGIQUE

UNE EXPERIENCE INNOVANTE

Le projet Horizeo est **innovant**, il poursuit la démarche écologique de la France : il s'agirait du plus grand parc photovoltaïque d'Europe. C'est une **expérimentation** d'une grande ampleur. Nous pensons que ce projet peut servir **d'exemple** pour d'autres projets tendant vers la transition écologique. Pour cette raison, il nous semble évident que ce projet doit prendre vie, ouvrant la France vers une consommation électrique plus **écologique**.

UNE TRANSITION ENERGETIQUE

Au vu des objectifs de 2030 sur la diminution des rejets de gaz à effet de serre, l'utilisation et l'augmentation des **énergies renouvelables** nous semble primordiale. La mise en place de ce projet révèle l'envie d'une transition énergétique que nous souhaitons . L'engagement de la région Nouvelle Aquitaine sur ce projet semble refléter la demande, l'appétence et l'accord pour cette transition et ce **développement expérimental**. Ce parc photovoltaïque sera l'une des plateformes énergétiques les plus **novatrices** au monde, en termes de diversification énergétique. Les interactions entre les briques du projet Horizeo lui donnent une **dimension énergétique innovante** qui accentue notre inclination envers ce projet d'énergie renouvelable.

UN MODELE ECONOMIQUE ADAPTE

Il est prévu un investissement d'**un milliard d'euros** pour construire la plateforme énergétique pilotée par Engie et Neoen. La production d'électricité sera distribuée à un tiers des entreprises de Gironde, ce qui regroupe un bon nombre de clients. Nous trouvons que Neoen et Engie ont la volonté de **rendre accessible** aux entreprises les énergies renouvelables, afin d'assurer aussi la **fiabilité** du projet. Même si nous pensons qu'une partie de l'électricité devrait être **redistribuée aux habitants**, ce projet vise à contribuer aux

demandes industrielles et économiques de la population, ce qui nous semble tout autant **avantageux et profitable**.

UNE INTALLATION REFLECHIE

LA POLLUTION VISUELLE

La pollution visuelle est l'ensemble des dégradations visuelles qui portent atteinte aux paysages et au cadre de vie, depuis le sac plastique accroché dans l'arbre jusqu'aux lignes à haute tension. Dans ce cas précis, ce sont les panneaux solaires qui font objet de **questionnements**. Ils ne sont pas spécialement grands, mais surtout le parc est assez éloigné des routes et habitations pour qu'il ne gêne personne. Le site étant depuis longtemps un terrain privé et **inaccessible au public**, l'emplacement des panneaux ne devrait pas poser problème sur l'esthétique du paysage. Ainsi le projet en lui-même n'apporte pas de pollution visuelle.

L'ELECTROLYSEUR

L'électrolyseur sert à produire de l'hydrogène local et renouvelable (énergie décarbonée), il permet également de décarboner les usages industriels et les mobilités. Enfin, il remplace les vecteurs énergétiques plus polluants (énergie fossile). Le principe de l'électrolyse s'effectue en quatre étapes différentes : produire de l'hydrogène, le compresser, le purifier et enfin le stocker. L'électrolyseur sera situé sur une surface d'**un hectare** et est censé avoir une puissance de **10MW**. Finalement, nous sommes surpris d'apprendre que l'électrolyseur est un élément aussi fort du projet. En effet, il est dit que l'objectif est de passer de 10% d'hydrogène décarboné en 2023 à 40% en 2028.

LE SITE

Horizeo est un projet qui s'inscrit sur un site très particulier. En effet, le projet va se trouver sur une **zone de pins** qui devra être détruite. Ce point nous a tout de suite fait réfléchir sur une **éventuelle contradiction** entre la fabrication d'un parc voulant utiliser l'énergie renouvelable et la destruction d'une forêt ainsi que sa diversité. Toutefois, le site a une très **bonne localisation** : il est proche du poste électrique de Saucats qui

dispose d'une importante **capacité de raccordement**. Le site est également situé à proximité de Bordeaux, très grande aire industrielle et pôle d'activité très consommatrice d'énergie. De plus, la Gironde fait partie des territoires les plus ensoleillés de l'ouest du pays avec plus de 2000 heures d'ensoleillement par an. L'aire d'étude n'est concernée par aucun périmètre de protection réglementaire car il s'agit d'un terrain déjà exploité tous les 10 ans pour la fabrication de papier. Cette exploitation ne permet **pas au site d'avoir une biodiversité très forte** même si elle n'est pas négligeable. Enfin c'est une **zone privée**, la population outre quelques associations de chasseurs n'a pas accès au terrain. Ces différents éléments et atouts en font un site **notable** permettant d'y accueillir le projet.

LE RECYCLAGE

Nous sommes satisfaits de l'engagement de Neoen et Engie concernant le recyclage. Actuellement, le taux de valorisation des modules photovoltaïques est de **94,7%**. Pour assurer une qualité de recyclage des panneaux photovoltaïques en fin d'exploitation toujours plus performante, les deux entreprises se sont engagées au sein de **l'éco-**

organisme français Soren. Nous relevons que la proximité de cette entreprise est un point positif puisqu'une unité de traitement de panneaux photovoltaïques sera construite en Nouvelle Aquitaine. De plus, 1% du chiffre d'affaires de Soren sera versé à **la recherche** pour améliorer le recyclage et l'éco-conception du panneau photovoltaïque.

L'AGRI-ENERGIE

Enfin, nous pouvons noter que ce projet utilise l'agri-énergie. Le principe est que cette énergie est dérivée des **activités agricoles**. Ainsi, les serres seront construites à côté des panneaux photovoltaïques et du Datacenter. La **chaleur générée** par ces deux installations va alors être récupérée et utilisée pour chauffer les serres. De plus, l'eau de l'électrolyseur va servir à irriguer les plantations. Finalement, les panneaux photovoltaïques peuvent maîtriser **l'irradiation** solaire en créant de l'ombre, ou encore constituer une **protection** suite à des épisodes climatiques difficiles tels que des canicules, des sécheresses, de la grêle, de la pluie, ... L'agri-énergie a donc une visée environnementale mais aussi économique.



NOS INQUIETUDES

De manière générale, nous sommes favorables au projet, cependant nous émettons des **réserves** autour de certaines briques du projet qui, selon nous, ne s'y intègrent pas bien et suscitent ainsi des **questionnements**.

Le premier point que nous souhaitons aborder est l'obligation selon laquelle les maîtres d'ouvrage doivent **replanter les arbres rasés** dans différentes parcelles. Nous aimerions que cet engagement soit

intensifié, c'est pourquoi nous proposons que ces arbres soient plantés sur une seule grande parcelle pour qu'il y ait la reconstitution d'une **biodiversité** comprenant une diversité d'espèces, de faune et de flore.

Une de nos préoccupations se tourne vers la **distribution de l'énergie** produite. A ce jour, le projet prévoit de distribuer l'énergie fournie par les panneaux solaires à des entreprises privées.

Cependant, nous pensons que dispenser une partie de l'énergie produite à des **particuliers** et notamment des habitants vivant aux alentours est une option à étudier. Cela permet d'en faire bénéficier plus de personnes, ainsi ce projet pourrait être mieux **accepté** par les habitants.

Nous trouvons l'initiative d'**agri-énergie** intéressante car elle mêle production d'énergie et agriculture et évite la concurrence d'usages des sols. De plus, cela permet d'avoir une production utilisée à des fins locales car elle est distribuée dans les écoles à proximité. Pour ces raisons, nous pensons que cette zone devrait être **agrandie**.

La production des panneaux solaires est souvent revenue dans nos réticences. En effet, les panneaux sont produits en Chine, ce qui ne correspond pas **aux motivations écologiques** défendues par le projet. Bien qu'aujourd'hui, la plupart de nos consommations viennent des pays asiatiques, il faut s'assurer des bonnes conditions de travail des employés afin de respecter **les engagements sociaux et environnementaux**. De plus, la promesse des maîtres d'ouvrage quant au recyclage des panneaux solaires doit être tenue. 94,7% des panneaux solaires recyclés est un chiffre important et prometteur qui **ne doit pas être remis en cause**. Si, localement, il est possible de recycler à 94,7% les panneaux photovoltaïques, faisons-le.

Pour finir, nous souhaitons nous assurer que les deux entreprises ont pensé à **intervenir en priorité sur les sols artificialisés, déjà bâtis ou pollués**. La destruction de la forêt pour installer le site est certes une facilité car tout est rassemblé (électrolyseur, batterie, câbles, etc), mais les nombreuses parcelles abandonnées doivent être **une solution prioritaire**. Le projet Horizeo s'engage à respecter le terrain : le sol ne sera pas imperméabilisé au niveau du parc solaire, « *le site sera réversible à 100%. Nous ne faisons qu'emprunter un cycle forestier* », insiste Horizeo. La végétation devrait pouvoir se développer. Certains espaces seront artificialisés, comme le bâtiment de 10 000 m² du centre de données.

CONCLUSION

Pour conclure, la promotion « Villes et Territoires Durables » 2021-2024 est dans l'ensemble **favorable** à la réalisation du projet Horizeo. Ce projet nous semble être un bon moyen d'engager une **transition énergétique**. C'est, en effet, une véritable innovation pour le territoire aquitain et girondin, et plus particulièrement pour celui de Saucats. Réel projet pour demain, Horizeo, s'il voit le jour, marquera un tournant dans **la production d'énergie** grâce aux panneaux photovoltaïques. C'est une véritable innovation pour le domaine énergétique dans le cadre du parc solaire. Néanmoins, nous avons encore quelques **appréhensions et inquiétudes** concernant le projet. En effet, la plantation d'une nouvelle forêt est encore floue, et la distribution de l'énergie électrique produite est inégale. Les **risques** d'incendie et d'inondation ne sont pas encore très clairs, s'il existe un risque, il faudrait savoir quelles sont les solutions et les possibilités d'agir en cas de catastrophes naturelles. De plus, il ne serait pas honnête de passer sous silence les avis défavorables au projet. En effet divers individus sont inquiets aux vues des batteries en lithium, au fait de l'attaque à la biodiversité. Certains ont des doutes sur l'intérêt écologique. D'autres pensent que l'on obtient une plus grande rentabilité du nucléaire. Nous avons également su que l'Etat n'intervenait pas, que la production serait entièrement dédiée aux entreprises privées, ce qui crée quelques désaccords. Mais également, l'insuffisance du pourcentage du recyclage au vu de la taille du projet reste une des principales réticences.

Pour finir, l'influence du projet reste encore à **réglementer**. En effet, nous ne souhaitons pas qu'il déclenche la création d'autre projet impliquant une déforestation.